

**ALERTE**

**34 fédérations et associations nationales de lutte contre la pauvreté et l'exclusion membres de la Commission lutte contre la pauvreté de l'UNIOPSS et des collectifs inter-associatifs locaux présents dans 8 régions (Uriopss)**

Paris, le 11 Septembre 2023

## Communiqué de presse

### Urgence sociale face à la spirale des prix !

***À l'approche de la présentation du Pacte des Solidarités, les associations réunies au sein du Collectif ALERTE appellent d'une même voix le gouvernement à une réponse structurelle à la pauvreté. Il y a urgence !***

Alors que les associations de solidarité alertent depuis plusieurs mois sur les graves effets de l'inflation sur les plus modestes, le gouvernement a fait le choix de réduire les moyens sur les politiques sociales, notamment l'hébergement et les emplois aidés. Un choix à contre-courant de la situation de crise que vivent ces personnes au quotidien.

L'augmentation des demandes d'aide alimentaire et la crise du logement appellent à des réponses structurelles et immédiates contre la pauvreté :

- **La revalorisation immédiate de tous les minima sociaux (incluant l'ASPA et l'AAH) au-dessus de l'inflation** alors qu'une hausse de seulement 1,6 % a été accordée en avril pour toute l'année 2023. Les minima sociaux doivent être indexés sur le Smic qui a augmenté de 6 % depuis un an. Nous rappelons également notre demande d'élargir le RSA aux jeunes majeurs dès 18 ans, la majorité sociale n'ayant pas à être différente de la majorité légale.
- **La réouverture de places d'hébergement et la relance de l'offre de logements abordables**, alors que l'on assiste à une forte baisse de la production, à une augmentation des expulsions locatives. 6 000 personnes appellent chaque soir le 115 sans se voir proposer de solutions et 2 000 enfants dormaient dans la rue cet été. Il est aujourd'hui impératif de proposer des réponses adaptées à toutes les personnes sans domicile et de se doter d'objectifs et de moyens financiers ambitieux pour relancer la production de logements sociaux.
- **Un soutien financier direct pour l'alimentation afin de pallier les effets d'augmentation des prix** et répondre à la hausse des bénéficiaires des réseaux d'aide alimentaire. Mais aussi la pérennisation et l'amplification du fonds « Mieux manger pour tous » afin de favoriser la transformation des systèmes d'aides alimentaires dans les territoires et l'accès de toutes et tous à une alimentation durable.
- **Le retrait des sanctions automatiques à l'encontre des allocataires du RSA** dans le projet de loi Plein emploi, au profit de réels moyens d'accompagnement des personnes éloignées de l'emploi.
- **La mise en œuvre rapide de la régularisation par le travail des étrangers.** Les 5 millions d'emplois fermés aux étrangers sont également un frein au plein emploi.

- La **levée des menaces contre l'aide médicale de l'État (AME)**, système essentiel d'accès aux soins et à la santé de personnes étrangères particulièrement précaires. La délivrance d'une carte vitale à tous les bénéficiaires, premier pas vers la réintégration des personnes dans le régime général de la Sécurité sociale, permet de lever les barrières administratives et financières et ainsi de retrouver un système de santé réellement universel.
- La création de **200 000 emplois aidés pour les plus éloignés de l'emploi** et la sécurisation des actions des acteurs de l'insertion par l'activité économique, du secteur adapté ainsi que des territoires zéro chômeur de longue durée.
- Le triplement du **chèque énergie** et des aides accrues pour la rénovation des logements, ainsi que l'accès à une mobilité durable avec un reste à charge nul pour les ménages les plus modestes.
- Des moyens réels en faveur de l'**égalité des chances dans l'éducation**. Les violences urbaines dont la France a été témoin au début de l'été appellent à des mesures rapides en matière éducative pour les adolescents.

**La présentation du Pacte des solidarités par la Première ministre le 18 septembre est une opportunité, pour le gouvernement, de répondre à la crise sociale. Les associations se rendront unies à ce rendez-vous pour faire respecter l'engagement du président de la République d'éradiquer la grande pauvreté.**

#### **Contacts presse :**

**Uniopss/ALERTE** : Valérie Mercadal - 01 53 36 35 06 / 07 – [vmercadal@uniopss.asso.fr](mailto:vmercadal@uniopss.asso.fr)

**Uniopss/ALERTE** : Charlotte Penot – 01 53 36 35 09 – [cpenot@uniopss.asso.fr](mailto:cpenot@uniopss.asso.fr)